Français ormeau "haliotide"

Autor(en): **Chauveau, Jean-Paul**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **52 (1988)**

Heft 207-208

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-399829

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

FRANÇAIS *ORMEAU* « HALIOTIDE »

Le genre de coquillages *haliotis* est représenté sur les côtes de Franc par deux espèces : *haliotis lamellosa,* dont l'habitat est exclusivement méditerranéen, et *haliotis tuberculata,* qu'on ne rencontre plus, sur les côtes de l'Ouest, au nord du Cotentin. L'*auris marina* des anciennes nomenclatures, forgée sur le modèle du grec οὖς θαλάσσιον, chez Aristote, est devenue dans le français des naturalistes l'*oreille de mer,* attestée depuis Cotgrave. La nouvelle dénomination scientifique que lui donna Linné : *haliotis* fut dès 1799 transposée en français par Lamarck, à partir des formes fléchies, en *haliotide* (1). Celle-ci est devenue à l'époque contemporaine le nom scientifique français de ces coquillages, qui n'a pas pour autant éliminé de l'usage les noms dits vulgaires.

Les grands dictionnaires du français contemporain donnent à *haliotide* divers synonymes qui sont pour le TLF *ormeau, ormet, ormier, oreille de mer* (9, 655a), pour le Robert 2e éd. : *ormeau, ormier, oreille de mer* (5, 87a) et le GLLF : *oreille de mer, oreille de Saint-Pierre, ormeau, ormet, ormier* (2369b). A ne considérer que les formes en *orm-*, il faut noter que le TLF n'a qu'une entrée *ormeau* (12, 646b) sous laquelle sont signalées en remarque les deux variantes *ormet* et *ormier*. De même le GLLF prend pour vedette *ormeau* (3838c), mais donne en remarque trois variantes : *ormet, ormier* et *ormer*. Par contre le Robert a trois entrées : *ormeau, ormet, ormier* (6, 991b) avec renvoi pour les deux dernières à la première sous laquelle le mot est traité. Les grands dictionnaires antérieurs s'accordaient encore moins. Sous *haliotide* le Larousse 1963 renvoyait à deux formes en *orm-* : *ormeau* et *ormier,* le Larousse 1930 au seul *ormier,* de même que les Larousse de 1901 et de 1873, tandis que Littré renvoyait à *ormet* et *ormeau.* Ces mêmes dictionnaires par ailleurs comportaient une unique entrée qui regroupait *ormeau, ormet, ormier* (Lar 1963), *ormeau, ormier* (Lar 1930), ou bien mettaient *ormier* en vedette signalant seulement en remarque les

(1) R. Arveiller, *RLiR* 37 (1973) 495.

variantes *ormet, ormeau* (Lar 1874-1902) ou bien encore enregistraient trois entrées *ormeau, ormet, ormier* qui sont traitées sous la dernière (Littré). Le *Dictionnaire Général* avait résolu la question en n'accordant d'entrée ni à *haliotide* ni à aucun des équivalents en *orm-*. Ce dernier cas mis à part, on voit que les dictionnaires se partagent selon qu'ils donnent la vedette à une seule des variantes (TLF, GLLF) ou bien leur octroient un droit d'entrée égal (Robert, Littré) ou bien adoptent, d'une édition à l'autre, une vedette à géométrie de plus en plus variable (Lar 1874 *ormier,* Lar 1930 *ormeau, ormier,* Lar 1963 *ormeau, ormet, ormier*). Il y a là plus que des différences de technique rédactionnelle. Si l'usage scientifique est bien fixé, l'usage courant l'est moins, car ce coquillage n'est présent que sur certaines portions du littoral français et surtout parce que sa commercialisation est de faible importance. Un classement des attestations disponibles des variantes de ce type lexical, empruntant ses conventions aux descriptions du FEW, pourra permettre d'éclairer l'importance et le rôle de chacune de ces variantes (2).

I. 1. Jers. *ormer* m. « haliotide » (1757, Lerouge, TLF), *ǫrmẹr, ormèr,* *ouormèr, ourmèrs* pl. (> angl. *ormer,* dp. 1672, NED), Sercq ***ůrmer*** sg., **Guern. *ormer, ormé, ormaers* pl., *ormers,* St-Samson, Le Câtel, St-Sau-**veur *ǫrmẹr* sg., St-Pierre-du-Bois *ůrmẹ* (> frm. *ormer,* 1866, Hugo, LarL), IlleV. *ormées* f. pl. (1771, Duh), *ormé* f. sg., ALBRAM p 35 *ǫrmẹ́i* pl., Pleudihen *ǫrmẹ́i* f., La Richardais *ǫrmẹ* pl., St-Briac id. m. sg., CôtesN. *ormé* f., St-Jacut-de-la-Mer *ǫrmẹ́i* pl., St-Cast *ormée* f., Fréhel *ǫrmẹ́i, ǫrmẹ* pl., Erquy, Pléneuf, *ǫ́rmẹ́i* (> frm. *ormée,* 1983, Andouard, **Le breton de la mer), Belle-Ile *ormé* f.**

2. Blainville *ǫrmyẹ* m. « id. », Agon, Granville *ormier* Lepelley-Côtes, CôtesN. *ormier,* Saint-Brieuc *ourmiée* f., Etables-sur-Mer *urmyẹ́i* pl., Plourhan *ǫrmyẹ* sg., St-Quay-Portrieux id., Tréveneuc *ourmier,* > frm. *ormier* (AdansonCoq 1757 ; 'il y a des endroits' Enc 1765 ; 'sur les côtes de la France et conservé par Adanson' NDHN 1803, 'nom donné par Adanson' NDHN 1818 — EncMVers 1832 ; 'rég. CôtesN.' Li 1868 — Lar 1874 ; 'nom vulgaire' Besch 1845 — Lar 1902 ; 'nom usuel' dp. Lar 1963).

---

(2) Je remercie M. l'abbé G. Guillaume et Patrice Brasseur qui m'ont communiqué leurs données inédites, Jean-Pierre Chambon qui a mis à ma disposition les ressources du centre du FEW et Gilles Roques dont les conseils m'ont permis d'améliorer la version finale de ce travail.

3. Guern. Le Valle *urmẽt* m. « id. », Canc. *ǫrmę*, *ormet*, mal. *ǫrmę*, *ormet*, *ormais*, Pleudihen, Minihic-sur-Rance *ǫrmę*, Dol, CôtesN. *ormais*, Saint-Jacut-de-la-Mer *ǫrmę*, > frm. *ormet* ('nom vulgaire' Li 1868 - Lar 1932 ; 'nom usuel' dp. Lar 1963), Tréveneuc *ormaie* f.

4. Mfr. de l'Ouest *ormeu* m. « id. » (1464, Lagadeuc, Catholicon breton-français-latin, v. Ernault, Dictionnaire étymologique du breton moyen 346) (3), *hourmeau* (1563, BPalissy) (4), frm. de l'Ouest *ourmeau* (1716, Le Pelletier, Dictionnaire de la langue bretonne), *ormeau* (1732, G. de Rostrenen, Dictionnaire de françois-celtique), *ormeaux* pl. (1832, Colloque français et breton), *ormeau* sg. (1850, Le Gonidec, Dictionnaire breton-français ; 1876, Troude, Nouveau dictionnaire breton-français ; Hemon dp. 1928), Guern. Torteval *urmę* sg., *urmyå* pl. ('rare'), Canc., mal. *ormeau* sg., CôtesN. id. (1771, Duh), St-Jacut-de-la-Mer *ǫrmyáu* pl., St-Brieuc, Vannes *ormeau* sg., Batz-sur-Mer, La Plaine-sur-Mer *ǫrmǫ*, Roch. *ormeau*, > frm. id. ('il y a des endroits' Argenv 1742 ; 'en des endroits' Trév. 1752-1771 ; 'nom vulgaire' Li 1868 - Lar 1930 ; 'nom usuel' dp. Lar 1963 ; 'marché de Paris' Joub).

II. Brest *ourmel* m. « id. »

— Joub 2, 100 ; RlFn 3, 191 ; 12, 19 ; Sébillot, Traditions et superstitions de la Haute-Bretagne 2, 265 ; ALNMs ; ALBRAMMS.

Compte non tenu de l'emprunt direct au breton, les formes proprement françaises peuvent se ranger en quatre séries selon le type de leur finale. La première série correspond à une finale *-er*. Dans les parlers de la moitié nord de la Haute-Bretagne, la finale du pluriel *-ers* aboutissant au même résultat qu'une finale *-ées*, le passage au féminin, déjà induit par l'initiale vocalique, en est facilité d'autant. La deuxième série réunit les formes suffixées en *-ier*. La troisième regroupe les formes à finale prononcée [*-ęt*], ou encore [*-ę*] dans les parlers où cette pronon-

(3) Ce dictionnaire a été composé en 1464 mais le manuscrit qui comporte l'entrée *ormelen* est une copie postérieure, cf. C.-J. Guyonvarc'h éd., *Le Catholicon de Jehan Lagadeuc, dictionnaire breton-latin-français du 15e siècle*, Rennes, 1975, p. XI. La lecture *ormeu* d'Ernault a été vérifiée (BN fonds latin 7656, folio 119).

(4) Huguet et le TLF ne relèvent que le pluriel chez B. Palissy, mais le singulier est attesté dans le même texte une trentaine de lignes plus bas : « L'hourmeau et plusieurs autres especes s'attachent en cas pareil : car autrement leurs ennemis les devoreroyent soudain. », B. Palissy, *Œuvres complètes*, éd. P.-A. Cap, Paris, 1844, p. 116.

ciation ne constitue pas le résultat attendu d'une finale *-er*, que cette dernière prononciation soit explicitement indiquée ou seulement suggérée par les graphies en *-et*, *-aie* et *-ais*. Ces deux dernières graphies ne peuvent être étymologiques et représenter dans ces parlers le résultat des suffixes *-ĒNSE* ou *-ĒTA*. Il ne faut pas non plus songer à les faire remonter à *-ĔLLU*, car un tel suffixe donnerait naissance dans ces parlers à une alternance de nombre : sg. [-ę], pl. [-*yáu*]. La graphie *ormet* adoptée par Littré, qui suggère un suffixe *-ĬTTU*, convient mieux. La quatrième série réunit les formes suffixées en *-eau*. Enfin a été classée à part la forme du français de Brest qui est empruntée au breton *ourmel*. Celui-ci représente lui-même un emprunt à une forme française **ormel*, non attestée mais qui est à la base du type *ormeau* (5), ou bien provient d'*ormer* avec dissimilation comme on en a d'autres exemples dans les emprunts du moyen-breton au moyen-français (6).

La répartition géographique des attestations est assez nette. A quelques exceptions près, les types *ormer*, *ormet* et *ormier* sont confinés dans les parlers des îles anglo-normandes et des côtes de la Manche en Basse-Normandie et Haute-Bretagne, *ormier* étant seulement continental et *ormet* essentiellement haut-breton. L'imbrication spatiale des trois types de formes sur la côte continentale est notable. Il n'est pas rare que coexistent plusieurs formes dans un même parler. A côté de formes senties comme nettement dialectales se sont implantées ici ou là des formes à la prononciation moins visiblement locale. Vraisemblablement le type *ormeau* n'est apparu que secondairement dans cette région. La constance de ce dernier, par contre, dans les dictionnaires breton-français depuis le XVe siècle suffit à prouver sa vitalité dans le français de Basse-Bretagne. Celle-ci était favorisée par l'existence d'un certain nombre de correspondances phonétiques parallèles de celle du breton *ourmel* face au français *ormeau*, telles que : *mantell* = *manteau*, *fardell* = *fardeau*, *kastell* = *château*, *gwastell* = *gâteau*, *fornell* = *fourneau*, *bedell* = *bedeau*, etc. Mais le type *ormeau* doit avoir pris naissance dans les parlers de la côte atlantique, comme l'indique la

(5) Cf. V. Henry, *Lexique étymologique des termes les plus usuels du breton moderne*, Rennes, 1900, s.v. *ormel* : « ormeau (coquillage) : empr. fr. *ormel* dissimilé pour **ormer* = lat. *auris maris* « oreille de mer » (à cause de sa forme). » Voir aussi J. R. F. Piette, *French loanwords in Middle Breton*, Cardiff, 1973, p. 150.

(6) Par exemple fr. *armaire* « armoire » > br. *armel*, fr. *carrefour* > br. *carrefoul*, cf. Piette, *op. cit.*, p. 58.

présence d'*hourmeaux* chez Bernard Palissy dans une énumération de noms de coquillages : « [. . .] les moucles, les sourdons, les petoncles, les availlons, les palourdes, les dailles, les hourmeaux, les gembles, et un nombre infini de burgaux [. . .] ». Tous ces substantifs sont attestés dans les parlers côtiers entre la Loire et la Gironde : *moucle* (FEW 6/3, 261-2 MUSCULUS), *petoncle* (8, 114a PECTUNCULUS), *palourde* (8, 172a PELORIS), *burgau* (3, 897b *FURICARE et 21, 266), et certains même n'ont jamais été relevés ailleurs que dans cette région, comme : *availlon* « scrobicularia plana » (5, 257a LEPAS), *daille* « pholade » (3, 2b DACTYLUS), *gemble* « patelle » (5, 95a GEMMULA) et *sourdon* « bucarde » (12, 452b SURDUS), où ils sont toujours usités (7). La cohérence visible de cette liste par son ancrage dans les parlers du centre-ouest laisse penser qu'au XVIe siècle le type *ormeau* était déjà bien implanté dans cette région. Comme les autres types *ormer, ormier, ormet* sont caractéristiques des parlers des côtes et des îles de la Manche, il y a peu de risque d'erreur à supposer que le type : sg. *ormel,* pl. *ormeaux* s'est créé sur la côte atlantique d'où il s'est diffusé en Bretagne. L'abondance relative de l'haliotide sur les côtes bretonnes, en comparaison de sa rareté, qui n'est peut-être pas ancienne, ailleurs, aura ensuite contribué à répandre la forme *ormeau* dans le français des autres régions. Il est significatif que les formes localisées de ce type ne se présentent jamais sous une prononciation dialectale à l'exception de deux notations qui, du fait de leur isolement, représentent de toute évidence des réfections suffixales indépendantes. Le long des côtes de l'Ouest, en tout cas, le type *ormeau* est connu sinon de tous, du moins partout, désormais et est devenu le terme commercial. Ainsi, dans les Côtes-du-Nord où ce type n'est pas autochtone, à Pléneuf par exemple, « on dit *dẹz ọrmẹi* en patois, pourtant quand on parle bien on dit un ormeau » (8).

Les quatre types existant dans les parlers régionaux de l'Ouest ont été empruntés par la langue littéraire où ils ont connu des fortunes diverses. Il est piquant de constater que la forme qui a eu le moins de succès est précisément la seule qui ait été employée par un grand écrivain. Les « coquilles d'ormers » que Victor Hugo avait mentionnées

---

(7) Voir P. Rézeau, *Dictionnaire des régionalismes de l'Ouest entre Loire et Gironde,* Les Sables d'Olonne, 1984, pp. 119 s.v. *dail,* 169 s.v. *jamb(l)e,* 174 s.v. *lavagnon, lavignon,* 255 *sourdon.*

(8) Et dans les cas semblables d'opposition de registres, la forme donnée comme française n'a pas été retenue dans le relevé des formes supra.

dans *Les Travailleurs de la mer* ont dû attendre plus d'un siècle pour avoir droit de citation dans un dictionnaire, le GLLF, et seulement sous forme de variante. Pour ce qui est de la diffusion du vocabulaire des îles anglo-normandes, Hugo aura mieux réussi avec la *pieuvre*, il est vrai autrement impressionnante que l'*ormer*. Le type *ormet* que le dictionnaire de Littré est le premier à signaler a été ensuite repris par ses successeurs malgré le déclin de sa vitalité au XXe siècle où il a abandonné à *ormeau* toute prétention à devenir le terme délocalisé, même dans la région malouine où il était bien installé. Le type *ormier* a eu un succès durable dans le milieu scientifique. Il a d'abord été utilisé dans les encyclopédies ou les traités de zoologie comme une référence à l'emploi qu'en avait fait le naturaliste Adanson au XVIIIe siècle. Puis, le point de départ oublié, *ormier* est rapidement devenu au cours du XIXe siècle l'un des noms cités, voire le seul, comme équivalents « vulgaires » de l'*haliotis* (9). La persistance du type *ormier*, à l'exclusion d'*ormeau* dans de tels ouvrages témoigne d'une révérence à l'égard des travaux antérieurs plutôt que d'une référence à l'usage linguistique, tout à fait secondaire pour des naturalistes. En donnant la vedette à *ormier*, Littré respecte ce choix, déjà entériné avant lui par les lexicographes de la première moitié du XIXe siècle qui ont une entrée *ormier*, mais ignorent *ormet* et *ormeau* (Boiste 1808 et suiv., Raymond 1824, Mozin 1828, Landais 1840, Besch 1845). Mais il a redécouvert, peut-être lors de ses séjours de vacances dans les Côtes-du-

(9) Selon EncMVers 1832, *ormier* reste le « nom qu'Adanson donna aux coquilles d'un genre plus connu sous le nom d'haliotide. M. Cuvier est le seul auteur qui ait admis cette dénomination. » Son emploi par un savant aussi célèbre, dans la droite ligne du travail pionnier d'Adanson, a probablement valu brevet de vie à *ormier*. Pour simplement jalonner la diffusion de ce type, voici une liste de références étalées sur plus d'un siècle empruntées à des traités de zoologie ou des ouvrages de vulgarisation scientifique : G. Cuvier, *Tableau élémentaire de l'histoire naturelle des animaux*, Paris, 1797, p. 393 ; A. M. Duméril, *Elémens des sciences naturelles*, Paris, 3e éd., 1825, t. 2, p. 53 ; Sander Rang, *Manuel de l'histoire naturelle des mollusques et de leurs coquilles*, Paris, 1829, p. 240 ; A. Granger, *Histoire naturelle de la France, 6e partie, Mollusques*, Paris, 1884, p. 152 ; C. Claus, *Traité de zoologie (2e éd. française traduite de l'allemand sur la 4e éd., entièrement refondue et considérablement augmentée par G. Moquin-Taudin)*, Paris, 1884, p. 1030 ; G. Carlet, *Précis de zoologie*, 4e éd. refondue par R. Perrier, Paris, 1896, p. 476 ; E. Aubert, *Histoire naturelle des êtres vivants*, Paris, 1902, t. 2, p. 279 ; P. Verdun, *Précis de zoologie*, 4e éd. révisée par H. Mandoul, Paris, 1936, p. 454.

Nord, notamment à Saint-Quay-Portrieux ([10]), le caractère régional du mot, que ses successeurs oublieront très vite de préciser. Le type *ormeau* s'est maintenu dans les dictionnaires breton-français avec continuité et exclusivité pendant plusieurs siècles, sauf dans ceux qui ont été écrits par des Haut-Bretons originaires des Côtes-du-Nord, Ernault ([11]) et Andouard qui citent aussi les variantes *ormier* ou *ormée* qu'ils entendaient autour d'eux. Mais ni les naturalistes ni les lexicographes du français ne puisent leur information dans les dictionnaires bilingues, et bien sûr pas dans les dictionnaires breton-français dont l'usage était réservé aux seuls habitants de la Bretagne. Ce type va donc vivre pendant plusieurs siècles comme un régionalisme de l'Ouest, jusqu'à ce que des naturalistes le découvrent au XVIIIe siècle, sans toutefois lui accorder le succès réservé dans leur milieu à *ormier*. Pour les lexicographes, à la suite de Littré, *ormeau* est d'abord une variante d'*ormier*, et ce n'est que progressivement qu'il est reconnu comme le chef de file de la série et finalement comme ce qu'il est devenu, le seul nom français usuel qui soit l'équivalent du terme du français des sciences *haliotide* ([12]). Il

---

(10) Voir le texte de sa conférence : « Comment j'ai fait mon dictionnaire de la langue française » reproduit dans l'introduction de la réédition Gallimard-Hachette (1959) du Littré, t. 1, p. 103.

(11) E. Ernault, *Geriadurik brezonek-gallek, Vocabulaire breton-français,* Saint-Brieuc, 1927 : *ourmel* col. « ormier, oreille de mer, haliotide ». De là, la forme *ormier* est passée dans les éditions récentes du dictionnaire breton-français de R. Hémon.

(12) Dans les ouvrages contemporains, que ce soient des ouvrages de vulgarisation scientifique ou d'art culinaire, *ormeau* est traité comme le nom français commun de l'haliotide, les variantes n'étant citées que comme des formes locales. Cf. à titre d'échantillon : L. Bertin, *La vie des animaux,* Paris 1949, t. 1, p. 120 ; P.-P. Grassé et A. Tétry dir., *Encyclopédie de la Pléiade, Zoologie,* Paris 1963, t. 1, pp. 1113 et 1117 ; A. Boyer, *Les coquillages comestibles,* Paris, 1968, p. 41 ; *Tous les animaux du monde,* Paris, 1974, t. 8, p. 184/15 ; R. Tucker Abbot, *Coquillages,* trad. de l'américain par R. Albeck, Paris, 1974, p. 17 ; M. et R. Burton, *Le royaume des animaux, encyclopédie universelle des animaux,* Genève, 1974, p. 3314 ; B. et R. Mahéo, *Les Coquillages,* Rennes, 1977, p. 15 ; P. Bouchet et al., *Coquillages des côtes atlantiques et de la Manche,* Papeete, 1978, p. 12 ; J. D. et J. J. George, *La vie marine, encyclopédie illustrée des invertébrés marins,* trad. de l'anglais par P. d'Autheville, Paris, 1980, p. 96 ; R. J. Courtine dir., *Larousse Gastronomique,* Paris, 1984, pp. 693-4. On peut aussi rencontrer, notamment dans des traductions, des équivalences fantaisistes comme *ormet* « haliotis tuberculata » et *ormeau* « haliotis lamellosa », B. Grzimek et M. Fontaine dir., *Le monde animal en treize volumes, encyclopédie de la vie des bêtes* Zürich, 1973, trad. par N. Rabetaud, t. 3, pp. 55 et 59. De même *ormeau* est donné comme un équivalent de la seule espèce méditerranéenne *haliotis lamellosa*

aura fallu attendre que la commercialisation à longue distance des fruits de mer réussisse à créer une norme d'usage pour que soit en vue la fin des tâtonnements du traitement lexicographique ([13]).

L'ordonnancement choisi pour les différents types dans la présentation des attestations : 1 *ormer* ; 2 *ormier* ; 3 *ormet* ; 4 *ormeau,* est fonction des rapports d'ordre historique qu'on peut reconstituer entre eux. Il est clair que le seul type dont la finale ne corresponde pas à un suffixe nominal moderne est le point de départ à partir duquel les autres ont été refaits. Dans ce cas précis, c'est d'autant plus évident que tous les substantifs polysyllabiques à finale *-er,* d'une finale latine *-ĀRE,* ont été refaits en français, le plus souvent en *-ier,* cf. *sengler* devenu *sanglier, piler* devenu *pilier,* etc. Dans les Côtes-du-Nord l'équation entre une finale dialectale [-ę́] et une finale française *-ier* est encore sensible à l'époque contemporaine pour un mot comme *soulier* (cf. la carte ALF 1252). La réfection en *ormet,* compréhensible après la chute du *-r* final, a eu moins un précédent dans *pich(i)er* devenu *pichet,* et les deux variantes sont connues en Haute-Bretagne (FEW 1, 361a BIKOS). Le type *ormeau* doit s'être développé à partir d'*ormer* après une dissimilation de *-r -r* à *-r -l* attestée par le breton *o(u)rmel.* L'interprétation de la finale comme un suffixe est parallèle de celle de l'ancien français *lintel* devenu *linteau* par exemple (FEW 5, 345b LIMITARIS). Le type *ormer* est bien historiquement la forme de base comme le proposent tous les dictionnaires.

Néanmoins l'étymon communément accepté ([14]) : *AURIS MARIS, fait difficulté. Cet étymon, qui se trouve déjà chez Littré, s'appuie sur

---

in A. C. Campbell, *Guide de la faune et de la flore littorales des mers d'Europe,* adaptation française de M. Cuisin, Neuchâtel-Paris, 1979, p. 142.

(13) Un autre nom régional de coquillage semble prendre actuellement une voie semblable. Les dictionnaires contemporains ne reprennent pas le *bulot* signalé par le Supplément du Littré comme « nom du buccin sur les côtes picardes et normandes » (FEW 1, 594a BUCULUS) quoique le terme soit de plus en plus fréquemment employé dans le commerce.

(14) Mentionnons toutefois, à titre de curiosité, les étymologies présentées dans deux ouvrages à la mode ancienne. H. Du Rusquec, *Nouveau dictionnaire pratique et étymologique du dialecte de Léon,* Paris, 1895, rapproche le breton *ourmel* du grec ὅρμος, sans donner de justification, et Le Pelletier propose une origine bretonne à partir de « *gouremet* ourelé. De ce dernier il est facile de faire *gouremell* et *hourmell.* Ce coquillage est de même forme qu'un van à vanner le blé, et ourelé presque tout autour, ce qui le rend plus fort », Dom Louis Le Pelletier, *Dictionnaire de la langue bretonne,* reproduction offset du manuscrit de 1716, Rennes, 1975, s.v. *hourmell.*

le parallèle sémantique, sinon formel, avec le nom grec ancien οὖς θαλάσσιον. Thomas a pensé découvrir le point de départ latin dans la forme *auris*, du *Laterculus* de Polemius Silvius, parmi des noms de coquillages (TLL 2, 1518 ; *Romania* 35, 169-170). Les dictionnaires ont si bien accepté cette conjecture qu'ils ne munissent pas l'étymon d'astérisque (FEW 1, 182a ; REW 798 ; EWFS 577a s.v. *loré*). Les dictionnaires de langue leur ont embroîté le pas ([15]).

Si le rattachement d'*ormer* à *AURIS MARIS semble phonétiquement acceptable, il resterait toutefois à expliquer comment un mot latin de genre féminin comme AURIS a pu avoir un successeur de genre masculin, les formes féminines étant secondaires et toutes les réfections étant faites au moyen de suffixes de forme masculine. Cependant la principale difficulté réside dans la forme même du composé latin. Comme le reconnaissait Thomas lui-même : « Il semble plus extraordinaire qu'on ait dit en latin *auris maris* au lieu de *auris marina*, qui est seul conforme à la syntaxe classique, ou de *auris de mare*, plus en harmonie avec la syntaxe vulgaire : on peut cependant rapprocher de *auris maris* l'expression *avis maris* qui est dans un glossaire » (*Romania* 35, 170). Le parallèle serait plus intéressant si ce dernier composé avait laissé d'autres traces. Car on doit constater que les composés avec déterminant au génitif qui ont survécu en français présentent l'ordre déterminant + déterminé, à quelques exceptions près comme *comes stabuli* > *connétable* et *vassus vassorum* > *vavasseur* qui sont des formations du latin mérovingien. Meyer-Lübke distingue bien ces derniers exemples, dont « l'origine [. . .] doit se trouver dans le latin écrit de la moyenne époque », des quelques autres du même genre qu'« on peut, avec quelque vraisemblance, considérer [. . .] comme populaires » et parmi lesquels le seul cas français qui soit cité est justement *auris maris* ([16]). Certes l'ordre primitif a pu quelquefois être inversé postérieurement. Le latin tardif **pullipes* qui a donné le français *pourpier* a aussi des représentants dialectaux, notamment dans l'Ouest, de type *piépou* dans lequel les deux éléments ont été intervertis (FEW 9, 529). Cette solution doit être écartée pour le nom de l'haliotide : le composé à génitif antéposé *MARIS AURIS aboutirait vraisemblablement à un

(15) Le TLF mentionne en plus l'étymologie par contraction de *oreille de mer* proposée par l'OED.

(16) Meyer-Lübke, *Grammaire des langues romanes*, rééd. Slatkine, Genève, 1974, t. 2, pp. 629-30. Voir aussi K. Nyrop, *Grammaire historique de la langue française*, Copenhague, 1936, t. 3, pp. 279-80.

**marsor* qui peut difficilement être envisagé comme base d'*ormer*. D'autre part, l'adjonction d'un complément déterminatif à la forme *auris* « coquillage », attestée déjà tardivement, ne paraît avoir eu aucun caractère de nécessité puisqu'*auris* a disparu, semble-t-il, très tôt au profit du dérivé *auricula*. Autrement dit, que l'on suppose la composition précoce ou tardive, elle reste étonnante.

Le rattachement d'un type lexical qui n'est pas attesté avant le moyen-français à un hypothétique composé latin formé sur le même modèle qu'un nom grec fait l'économie, d'une part, de la comparaison avec les désignations contemporaines dans l'espace et, d'autre part, de l'étude de la réalité désignée. Dans le Cotentin, l'haliotide s'appelle *gofiche, goufigue, goufique* (17). Hors de cette zone, ce dernier type lexical est répandu, sous les formes *gofiche, cofiche, godfiche, cottefiche*, le long des côtes normandes depuis la baie du Mont Saint-Michel jusqu'à Honfleur où il dénomme la coquille Saint-Jacques (18). Les deux termes sont donc en distribution complémentaire en Normandie où le type *gofiche* s'applique à l'haliotide, sauf là où celle-ci est dénommée *ormier*, c'est-à-dire dans le sud du département de la Manche, et là où l'haliotide ne se rencontre plus, sur les côtes du Calvados. Il y a même conjonction entre les deux types lexicaux à Guernesey où sont attestés : *ormé* n.m. « ormer » et *gôfiche* n.m. « black part of ormer » (19). Si l'on comprend que des échanges de dénominations puissent se produire entre des coquillages d'aspect semblable comme les coquilles Saint-Jacques et les pétoncles qui appartiennent à la même famille des pectinidés, il est curieux qu'un même nom puisse être donné, dans la même zone linguistique, à deux coquillages aussi différents que la coquille Saint-Jacques et l'haliotide. Car la première est un bivalve qui vit sur les fonds de sable et de gravier en eau profonde, d'une taille qui peut aller jusqu'à 15 cm de diamètre et dont la coquille a une forme très caractéristique et bien connue. L'haliotide vit accrochée sur les rochers et les pierres du littoral en eau peu profonde ; son unique coquille ne dépasse pas 9 cm de diamètre, est ovale et percée d'orifices le long de l'un de ses bords. Il n'y a pas de confusion possible entre les deux coquillages qui ne se ressemblent pas et qui ne relèvent pas du même type de pêche.

---

(17) R. Lepelley, *Vocabulaire des Côtes du département de la Manche*, Condé-Caen, 1985, p. 30.

(18) R. Lepelley, *op. cit.*, p. 40 et FEW 18, 44b CODFISH

(19) M. De Garis, *Dictiounnaire angllais-guernesiais*, Chichester, 1982.

Le point de contact entre les deux coquillages pourrait résider dans une utilisation comparable. L'usage ornemental de la coquille Saint-Jacques est connu, celui de l'haliotide l'était encore à la fin du XIXe siècle : « Le principal produit des haliotides est leur coquille, dont l'intérieur et aussi l'extérieur quand il est décapé, présente une très belle nacre à nuances irisées qu'on emploie dans les arts » (Larousse 1873 s.v. *haliotide*) ([20]). Et les attestations non contemporaines du type lexical *gofiche* mentionnent explicitement l'aspect esthétique du coquillage ou l'usage décoratif qui en était fait :

— Lar 1872 *golfiche* « genre de coquilles qui ont l'éclat et le brillant de la nacre ».

— Félibien 1676 *golfiche* « coquille de Saint-Jacques, coquille qui a un éclat de nacre quand elle est ouverte et qui est employée dans les ouvrages de rocaille ».

— Huguet (env. 1560) *gouffique* « sorte de coquillage » avec cette citation : « Nous avons veu ung chasteau fait d'esquailles de gouffiques et une roche de fin or d'un costé, et d'autre costé tout de cristal » ([21]).

On ne dispose pas d'attestations aussi anciennes dans lesquelles l'*ormeau* serait le nom d'un coquillage employé à des fins décoratives. La seule qui corresponde se lit dans la description faite par Victor Hugo, dans *Les Travailleurs de la mer*, de la vitrine d'un peu reluisant magasin de curiosités de Saint-Malo : « On lisait sur la porte de la rue cette inscription charbonnée : *Ici on tient la curiosité.* Le mot était dès lors usité. Sur trois planches s'appliquant en étagère au vitrage ou aperce-

(20) Cf. encore, du même siècle : « La nacre des haliotides est employée pour les ornements de marqueterie et d'ébénisterie de luxe », J. C. Chenu, *Leçons élémentaires sur l'histoire naturelle des animaux, Conchyliologie*, Paris, 1847, p. 259.

(21) Les deux premières attestations sont rangées dans le FEW sous CODFISH (18, 44b), la troisième dans les étymologies inconnues (21, 265a). La date indiquée pour cette dernière est celle que lui accorde le FEW. Pourtant le texte d'où est tirée la citation d'Huguet serait de l'extrême fin du XVe siècle selon son éditeur (*Variétés historiques et littéraires* 5, 159-61). De même l'attestation attribuée à Félibien 1676 reproduit le texte donné par le FEW. Mais celui-ci amalgame au texte original des définitions postérieures. L'ouvrage de Félibien définit dans son dictionnaire : *golfiches ou gotfiches* « especes de coquilles » (p. 607), ainsi décrites dans le traité au chapitre consacré aux « ouvrages de rocaille » : « les golfiches ont aussi un éclat de nacre quand elles sont entièrement découvertes » (p. 443), ce qui convient à l'haliotide et non à la coquille Saint-Jacques.

vait quelques pots de faïence sans anse, un parasol chinois en baudruche à figures, crevé çà et là, impossible à ouvrir et à fermer, des tessons de fer ou de grès informes, des chapeaux d'homme et de femmes effondrés, trois ou quatre coquilles d'ormers, quelques paquets de vieux boutons d'os et de cuivre, une tabatière avec portrait de Marie-Antoinette, et un volume dépareillé de l'Algèbre de Boisbertrand. C'était la boutique. Cet assortiment était la « curiosité ». » ([22])

Le contexte indique bien qu'un tel emploi de l'*ormer* était devenu désuet au moment où Hugo composait ce passage, en 1864, mais il implique qu'il avait été à la mode plus tôt. Les habitants du littoral appréciaient ces coquillages comme aliments, mais sûrement aussi pour la valeur marchande de leurs coquilles, car il a dû y avoir un commerce destiné à approvisionner les fabricants de bibelots ou les marqueteurs, par exemple. De ce fait deux groupes de locuteurs au moins avaient affaire à ces coquillages, ceux qui les ramassaient et ceux qui les transformaient, les premiers attentifs à l'habitat et au mode de vie de l'animal, les seconds au matériau utilisable à des fins esthétiques qu'on peut en tirer. Et ceci a sûrement influencé les dénominations.

Le type *goufiche* est vraisemblablement un nom qui a d'abord été en usage dans les milieux littoraux. Les étymons proposés partent du domaine maritime, que ce soit le *gold-fish* de Larousse 1872 ou *cod-fish* (FEW 18, 44b). Le premier doit être écarté d'emblée car ce substantif ne s'applique en anglais qu'à des poissons exotiques et parce qu'il est seulement attesté plus d'un siècle après le mot français (OED). L'étymon *cod-fish* « morue » « ist nicht voll überzeugend », comme le reconnaissait Wartburg, pour des raisons sémantiques. Mais, en plus, il ne peut expliquer la finale des formes *gouffique,* sinon que comme des hyperdialectalismes normands modernes. Or la plus ancienne attestation, celle du XVIe siècle, est justement de ce type, ce qui exclut une telle explication. Il est sans doute plus juste de considérer comme normale en Normandie une finale en [-*fik*] et comme une francisation la finale en [-*fiš*], et de rattacher ce type lexical à la famille du verbe *ficher* « attacher, fixer » bien attesté en Normandie et Picardie avec un radical *fik*- (FEW 3, 506-510 *FIGICARE). Sémantiquement cela convient bien pour l'haliotide dont l'adhérence aux rochers est très forte : « Le poisson de cette coquille est ordinairement attaché au rocher à fleur d'eau, et s'y tient si fortement cramponné, qu'on a encore plus de peine à détacher

(22) V. Hugo, *Les Travailleurs de la mer,* éd. Folio, Paris, 1980, p. 222.

sa coquille que le lepas » (Enc 11, 622a s.v. oreille de mer) ([23]). La première syllabe du substantif présente une variation qui ne correspond pas à des évolution phonétiques régulières : *gol-*, *god-*, *cot-*, *gou-*, *go-*, *co-*. Seuls les dérivés de Jersey *califichiaux* et *colifichiaux* ([24]) « petites coquilles de Saint-Jacques », sont clairement parallèles de *calimaçon* et *colimaçon* (FEW 5, 341a LIMAX) et témoignent d'un croisement motivé par la coquille des deux gastéropodes. Mais ce sont des formes isolées et secondaires. Il ne serait pas impossible que toutes ces variantes puissent remonter au verbe *clofichier* « clouer, attacher » attesté jusqu'au 14e siècle et qui n'a survécu que dans des formes croisées (FEW 2, 768a CLAVO FIGERE). Ce qui importe pour notre propos c'est qu'il y a de bonnes raisons de penser que la *gouffique* était originellement le nom de l'haliotide et que cette dénomination ne pouvait lui avoir été donnée que par ceux qui savaient la difficulté de la détacher des rochers. Que ce nom soit ensuite passé à un coquillage qui ne s'attache pas, cela peut s'être fait dans des milieux sociaux qui n'identifiaient pas les coquillages selon leurs modes de vie mais selon leur valeur esthétique potentielle. Leur influence a pu déterminer le changement d'emploi du mot jusque chez les producteurs.

Mais les utilisateurs de coquilles ont pu aussi développer une terminologie propre. Le composé suivant n'a jamais été recueilli dans les parlers du littoral : « Ces mêmes coquilles sont aussi nommées *coquilles de Saint-Jacques* et quelquefois *manteau ducal,* lorsqu'elles ont de belles couleurs » (Enc 4, 187b). Mais ne peut-on envisager qu'une création semblable ait pu se diffuser depuis les utilisateurs de la nacre jusqu'aux pêcheurs de coquilles ? Il existait en ancien français une lexie *or mier* « or pur, en nature » (FEW 6/2, 39b MERUS et TL *mier*) souvent traitée comme formant un mot unique et qui n'est plus attestée

(23) Voir encore la citation de Palissy supra note 4, ou celle-ci récente : « Un ormeau est capable de se fixer par succion sur un fond rocheux avec une puissance égale à celle de dix hommes », R. T. Abbot, *op. cit.*, p. 17.

(24) Quoique cette forme de Jersey y invite, il est difficile de déterminer les rapports possibles entre le type *golfiche* et le français *colifichet* « petit objet de fantaisie sans grande valeur », car celui-ci ne se trouve dans le FEW ni dans les étymologies inconnues sous *colifichets, falbalas* (21, 541), ni sous KOLLA (2, 891-3), ni sous *FIGICARE (3, 506-11), ni sous COFIA (2, 836-8) dont les représentants ou dérivés : *colle* et *coller, ficher* et *affiquet, coiffe* et *coeffichier,* sont évoqués dans l'article *colifichet* du Bloch-Wartburg comme des sources possibles d'un mot qui n'est pas connu avant le milieu du XVIIe siècle.

après le XIVe siècle. Dans les composés de genre féminin comparables, l'adjectif *mier* a été réinterprété, dès le XIVe siècle, comme le représentant de MATER : *mère goutte* « vin, cidre qui coule de la cuve, du pressoir sans qu'on ait pressuré » (FEW 4, 344b GUTTA) et *mère laine, laine mère* (5, 147b LANA et 6/2, 40a n5). Dans un substantif masculin et où l'ordre des composants était inverse, la réinterprétation ne pouvait être faite en ce sens. Mais un *ormier* raréfié et dont le second composant n'était déjà plus identifiable a pu être compris comme : *or* de la *mer* et appliqué à l'haliotide qui est un très beau coquillage (25) et qui a dû constituer une source importante de nacre depuis l'époque où celle-ci a été utilisée par les artisans d'art, c'est-à-dire à partir du XIVe siècle (26), jusqu'à l'importation massive en Europe des coquillages exotiques. Cette comparaison de la nacre à de l'or n'était-elle pas présente à l'esprit de Bernard Palissy, lorsqu'il décrivait précisément une haliotide, sans toutefois la nommer, dans le chapitre de ses *Discours admirables*... (1580) intitulé « traité des métaux et alchimie » (27) :

> « En quelque partie de la mer Oceane se trouve une grande quantité de poissons portans chascun une coquille sur le dos, lequel s'atache contre le roc, et par ce qu'il est couvert de sa coquille, il forme au dessus d'icelle six trous, pour avoir air, ou pour recevoir nourriture ; et ainsi qu'il augmente sa coquille il fait un nouveau trou, et en ferme un autre ; La plus grande desdites coquilles n'est pas plus grande que la main de l'homme : Le dedans de ladite coquille est de couleur de perle, et plus beau : par ce qu'il tient des couleurs de l'arc celeste, comme la pierre que l'on appelle opale : Le dessus de ladite coquille est assez rude et mal plaisant, à cause de l'eau de la mer qui donne dessus : Mais quand la croute en est ostée, le dessus de ladite coquille est aussi beau que le dedans. Ledit poisson n'a aucune forme, et toutesfois il sçait faire ce que les alchymistes ne sçauroyent faire. »

Une dénomination du type « or de mer » n'est pas moins descriptive de l'haliotide que celles qui y font voir une « oreille de mer », mais elle

(25) Cf. « Les ormeaux sont, sans conteste, parmi les plus beaux coquillages marins existant en Europe », A. Boyer, *op. cit.*, p. 41.

(26) « In Europe it [= mother of pearl] began to be used from the 14th century in small carvings, often religious, medallions, crucifixes, cameos, inlay for furniture and other articles », H. Osborne, *The Oxford companion to the decorative arts*, Oxford, 1975, pp. 580-83, s.v. *mother of pearl*.

(27) B. Palissy, *Œuvres complètes*, éd. cit., p. 204.

reflète un tout autre point de vue. La convergence entre οὖς θαλάσσιον, *auris marina, *auris maris, oreille de mer* et *haliotide* ne démontre pas que la ressemblance entre le coquillage et l'oreille humaine est évidente ([28]). Elle témoigne plutôt de la pérennité de l'influence d'Aristote sur les naturalistes et les linguistes. Entre une dénomination en usage chez des Grecs de l'Antiquité et celle qui apparaît dans l'Ouest de la France en moyen français, il y a une telle distance, spatiale, chronologique et culturelle, qu'on souhaiterait, pour établir une continuité entre les deux dénominations, des relais plus sûrs qu'un composé latin hypothétique et de forme peu usuelle comme *AURIS MARIS.

L'*ormer* (et variantes) « haliotide » apparaît dans le siècle suivant celui où *ormier* « or pur » était devenu désuet. C'est justement vers cette époque que l'utilisation de la nacre se développe, et l'haliotide est probablement le plus beau coquillage nacré des côtes européennes. C'est un nom de même origine qui est usité pour l'haliotide le long des côtes de l'Ouest, qu'elles soient de langue romane ou celtique, puisque le type *ourmel* est quasi le seul nom connu des pêcheurs bretons ([29]). Une telle diffusion, et elle apparaît dès les premières attestations, se comprend si elle est la conséquence d'échanges commerciaux que seule la nacre de l'haliotide paraît avoir justifiés. Que des artisans des métiers d'art aient réinterprété un terme d'orfèvrerie pour en faire le nom de la nacre ne peut être tenu pour invraisemblable. Quelqu'hypothétique qu'elle reste, une telle filiation paraît moins difficile à accepter que celle qui est retenue habituellement.

Angers. Jean-Paul CHAUVEAU

(28) Un texte comme le suivant, en parler de Saint-Jacut-de-la-Mer (Côtes-du-Nord), indique que l'haliotide peut être associée à d'autres parties du corps : « — Conben qe t'as d'ormeys, tai, Tossaent ? — Cinc dosaenes sen conter yele a ma bone fame ! — Acoutez-le, le maudit crassous. Esmove-tai don de t'en venir en pllace de dire des bestises. » Jean-Pierre Pors, La marey des gaspalhs, in *Aneit nostre lenghe n° 4,* 1987, Guérande, p. 31.

(29) A. G. Le Berre, *Ichtyonymie bretonne,* Brest, 1963, t. 2, pp. 213-14.